

7 ECCA

Société par actions simplifiée
au capital de 481 600 euros
Siège social : 7 rue de la Croix de Limbre
86440 MIGNE-AUXANCES
809 612 617 RCS POITIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 691 060,95 euros de la manière suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES » 691 060,95 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Emmanuel ARLOT

DocuSigned by:

091E367EB9C6404...

SASU 7 ECCA

7 rue de la Croix de Limbre
86440 - MIGNE AUXANCES

***COMPTES ANNUELS
AU
31 DÉCEMBRE 2025***

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président**

DocuSigned by:

ARLOT EMMANUEL

091E367EB9C6404...

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026 Page 19

Désignation de l'entreprise SASU 7 ECCA Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE 86440 MIGNE AUXANCES

Numéro SIRET * 8 0 9 6 1 2 6 1 7 0 0 0 1 3 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

				Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 2 5)		Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 2 4)	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	21 900	17 520	4 380	8 760
	Immobilisations corporelles *	028	030	203 621	88 404	115 217	25 326
	Immobilisations financières * (1)	040	042	3 212 584		3 212 584	2 892 582
Total I (5)		044	048	3 438 105	105 924	3 332 181	2 926 667
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				15 857
	Créances (2)	068	070	296 160		296 160	566 539
		072	074	195 114		195 114	204 977
	Charges constatées d'avance *	092	094	303		303	296
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	1 454 949		1 454 949	744 419
	Total II	096	098	1 946 526		1 946 526	1 532 088
	Total général (I+II)	110	112	5 384 632	105 924	5 278 708	4 458 755

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	786 003	466 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	46 600	46 600	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	2 944 066	2 314 823	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	691 061	629 243	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	4 467 730	3 456 666	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	593 947	793 831	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours *	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	8 197	22 460	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	127 591	113 496	
	Comptes courants d'associés	173	81 243	68 876	
	Autres dettes	175		3 426	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	810 978	1 002 089	
	Total général (I + II + III)	180	5 278 708	4 458 755	

RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	591 952
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	444 724
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	194 017	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Page 20

Désignation de l'entreprise SASU 7 ECCA

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 5 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 4 |

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *			209		210				
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
	services *		217		218	417 800		308 427	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
Production immobilisée *					224				
Subventions d'exploitation reçues					226				
Autres produits					230	14		9 469	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	417 814		317 896	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
Variation de stock (marchandises) *					236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes *: (dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242	19 226		13 166	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 653			244	7 070		5 610	
Rémunérations du personnel *					250	96 000		105 468	
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380				252	61 369		63 096	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255				254	21 320		20 160	
Dotations aux dépréciations					256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	93			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	205 079		207 499	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	212 736		110 397	
Produits financiers				(III)	280	557 428		512 505	
Produits exceptionnels				(IV)	290	8		75 202	
Charges financières				(V)	294	10 195		13 908	
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300			1 004	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)					
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	68 915		53 948	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	691 061		629 243	
B - RÉSULTAT FISCAL					312	691 061	314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	6 503			
Provisions non déductibles *					322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-not)					324	72 934			
Divers*, dont intérêts excédentaires des eples-cts d'associés	247				330	39 195			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelles (44.44.44)	986								
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181								
Divers ZFA NG (44.44.44)	345								
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
Zone franche urbaine (44.44.44)	987								
Jeune entreprise innovante (44.44.44)	989								
Investissements et souscriptions outre-mer	344								
Zone de développement prioritaire (44.44.44)					993				
Zones de revitalisation de la défense (44.44.44)	127								
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991								
Créance due au report en arrière du déficit	346								
Zones de revitalisation rurales (44.44.44)	138								
Bassins urbains à dynamiser (BUD art. 44 quinquies)	992								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	292 661	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	292 661	372		

SASU 7 ECCA

7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE

86440 MIGNE AUXANCES

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

S.A. MONDIAL AUDIT "DYNAUDIT"

17 RUE MAXIMILIEN MICHELIN

4 RUE DU BUAT

77160 PROVINS

01.64.00.33.11

SASU 7 ECCA
86440 MIGNE AUXANCES

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	11
--------------------------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	21 900		
Installations générales agencements aménagements des constructions			124 721
Matériel de transport	78 900		
Immobilisations corporelles en cours	17 890		
TOTAL	96 790		124 721
Autres titres immobilisés	2 892 582		320 003
TOTAL	2 892 582		320 003
TOTAL GENERAL	3 011 271		444 724

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			21 900	
Installations générales agencements aménagements constr.			124 721	
Matériel de transport			78 900	
Immobilisations corporelles en cours		17 890		
TOTAL		17 890	203 621	
Autres titres immobilisés			3 212 584	
TOTAL			3 212 584	
TOTAL GENERAL		17 890	3 438 105	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	46 600	1 560		48 160

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	294 000
Disponibilités	4 926
Total	298 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 583
Dettes fiscales et sociales	102
Total	8 243

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	303
Total	303

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		3 212 584	
Créances clients et comptes rattachés		2 160	
Autres créances		194 017	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		280	
Autres dettes		54 921	

Parts sociales SCI République : 64 312.00 €
 Actions ACR Poitou : 728 002.80 €
 Parts sociales Régie Solaire Invest : 55 000.00 €
 Parts sociales SCI République 2 : 437 976.56 €
 Actions QFP : 1 028 243.00 €
 Parts sociales SCI du Pêcheur : 899 050.00 €

Total 3 212 584.36 €

Clients SCI République 1 : 720.00 €
 Clients SCI République 2 : 1 440.00 €

Total 2 160.00 €

C/C SCI du Pêcheur : 174 017.18 €
 C/C Régis solaire invest : 20 000.00 €

Total 194 017.18 €

Fournisseur SCI République : 80.00 €
 Fournisseur SCI République 2 : 200.00 €

Total 280.00 €

C/C SCI République 2 : 53 364.44 €
 Intérêts à payer SCI République 2 : 1 557.07 €

Total 54 921.51 €

SASU 7 ECCA
86440 MIGNE AUXANCES

Page : 10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

7 ECCA

SAS au capital de 481 600 euros
Siège social : 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE
86440 MIGNE-AUXANCES

809 612 617 R.C.S. Poitiers

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

7 ECCA

SAS au capital de 481 600 euros
Siège social : 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE
86440 MIGNE-AUXANCES

809 612 617 R.C.S. Poitiers

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

- **COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025**

7 ECCA

SAS au capital de 481 600 euros
Siège social : 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE
86440 MIGNE-AUXANCES

809 612 617 R.C.S. Poitiers

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

À l'Assemblée générale de la société 7 ECCA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7 ECCA, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

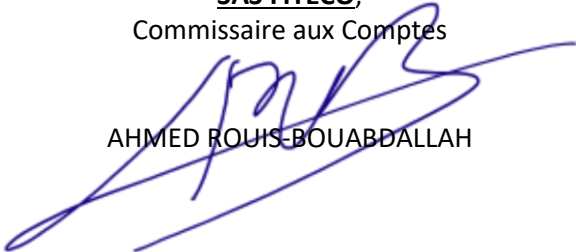
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Cyr-sur-Loire, le 15/06/2026

SAS FITECO,
Commissaire aux Comptes

AHMED ROUIS BOUABDALLAH



7 ECCA

SAS au capital de 481 600 euros
Siège social : 7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE
86440 MIGNE-AUXANCES

809 612 617 R.C.S. Poitiers

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)	21 900	17 520	4 380	8 760
	Immobilisations incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	124 721	9 504	115 217	
	Install. techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	78 900	78 900		7 436
	En cours, avances et acomptes				17 890
	Immobilisations financières (2) :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	3 212 584		3 212 584	2 892 582
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (III)		3 416 205	88 404	3 327 801	2 917 907
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 857
	Créances (3) :				
	Créances Clients et Comptes rattachés	296 160		296 160	566 539
	Autres créances	195 114		195 114	204 977
	Charges constatées d'avance	303		303	296
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 454 949		1 454 949	744 419
	Total de l'actif circulant (IV)	1 946 526		1 946 526	1 532 088
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		5 384 632	105 924	5 278 708	4 458 755

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 133506 en Euros.

S.A. MONDIAL AUDIT "DYNAUDIT"

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 481 600)	481 600	466 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	304 403	
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	46 600	46 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 944 066	2 314 823
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	691 061	629 243
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	4 467 730	3 456 666
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total autres fonds propres (I bis)		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	593 947	791 448
	Emprunts et dettes financières diverses	81 243	71 259
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 147	22 410
	Dettes fiscales et sociales	127 591	113 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50
	Autres dettes		3 426
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	810 978	1 002 089
	Ecarts de conversion passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	5 278 708	4 458 755

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

219 026

263 281

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	417 800		417 800	308 427		109 373	35.46
Montant net du chiffre d'affaires	417 800		417 800	308 427		109 373	35.46
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				9 468		9 468	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			14	1		13	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			417 814	317 896		99 919	31.43
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			19 226	13 166		6 060	46.03
Impôts, taxes et versements assimilés			7 070	5 610		1 460	26.03
Salaires			96 000	105 468		9 468	8.98
Cotisations sociales			61 369	63 096		1 726	2.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 320	20 160		1 160	5.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			93			93	
Total des Charges d'exploitation (II)			205 079	207 499		2 421	1.17
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			212 736	110 397		102 339	92.70
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

 (1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	541	511	504	987	36 525	7.23
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	15	917	7	518	8 398	111.71
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	557	428	512	505	44 923	8.77
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	10	195	13	908	3 713	26.70
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	10	195	13	908	3 713	26.70
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	547	232	498	597	48 636	9.75
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	759	968	608	993	150 975	24.79
Produits exceptionnels (VII)	8		75	202	75 194	99.99
Charges exceptionnelles (VIII)			1	004	1 004	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8		74	198	74 190	99.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	68	915	53	948	14 967	27.74
Total des produits (I+III+V+VII)	975	250	905	602	69 648	7.69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	284	189	276	359	7 830	2.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	691	061	629	243	61 818	9.82

 (2) Dont produits concernant les entreprises liées
 (3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

 417 800 504 987
 1 546 3 426

SASU 7 ECCA

7 RUE DE LA CROIX DE LIMBRE

86440 MIGNE AUXANCES

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

S.A. MONDIAL AUDIT "DYNAUDIT"

17 RUE MAXIMILIEN MICHELIN

4 RUE DU BUAT

77160 PROVINS

01.64.00.33.11

Dossier N° 133506 en Euros.

SASU 7 ECCA
 86440 MIGNE AUXANCES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

Dossier N° 133506 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Application du règlement ANC n°2022-06

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet l'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges, la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers, ainsi que l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

La première application de ce règlement n'a pas entraîné de changement de méthode d'évaluation ni d'incidence sur le résultat net ou les capitaux propres de la société 7 ECCA. Les incidences identifiées portent uniquement sur la présentation du compte de résultat et la comparabilité avec l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les comptes faisaient apparaître un transfert de charges d'exploitation pour un montant de 9 k€. En application du règlement ANC n°2022-06, la technique des transferts de charges n'est plus utilisée à compter de l'exercice 2025. Les éléments de même nature sont désormais présentés selon leur nature dans les rubriques appropriées du compte de résultat.

Par ailleurs, le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 s'élevait à 74 k€, correspondant principalement à un produit exceptionnel de 75 k€ lié à une cession d'une

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

immobilisation, diminué d'une charge exceptionnelle de 1 k€ au titre de la valeur nette comptable de l'immobilisation cédée. L'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel conduit à apprécier ces éléments au regard de leur caractère majeur et inhabituel.

Ces reclassements de présentation sont sans incidence sur le résultat net et sur les capitaux propres de la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -
Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	21 900		
Installations générales agencements aménagements des constructions			124 721
Matériel de transport	78 900		
Immobilisations corporelles en cours	17 890		
TOTAL	96 790		124 721
Autres titres immobilisés	2 892 582		320 003
TOTAL	2 892 582		320 003
TOTAL GENERAL	3 011 271		444 724

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			21 900	
Installations générales agencements aménagements constr.			124 721	
Matériel de transport			78 900	
Immobilisations corporelles en cours		17 890		
TOTAL		17 890	203 621	
Autres titres immobilisés			3 212 584	
TOTAL			3 212 584	
TOTAL GENERAL		17 890	3 438 105	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	46 600	1 560		48 160

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	294 000
Disponibilités	4 926
Total	298 926

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 583
Dettes fiscales et sociales	102
Total	8 243

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	303
Total	303

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		3 212 584	
Créances clients et comptes rattachés		2 160	
Autres créances		194 017	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		280	
Autres dettes		54 921	

Parts sociales SCI République : 64 312.00 €
 Actions ACR Poitou : 728 002.80 €
 Parts sociales Régie Solaire Invest : 55 000.00 €
 Parts sociales SCI République 2 : 437 976.56 €
 Actions QFP : 1 028 243.00 €
 Parts sociales SCI du Pêcheur : 899 050.00 €

Total 3 212 584.36 €

Clients SCI République 1 : 720.00 €
 Clients SCI République 2 : 1 440.00 €

Total 2 160.00 €

C/C SCI du Pêcheur : 174 017.18 €
 C/C Régis solaire invest : 20 000.00 €

Total 194 017.18 €

Fournisseur SCI République : 80.00 €
 Fournisseur SCI République 2 : 200.00 €

Total 280.00 €

C/C SCI République 2 : 53 364.44 €
 Intérêts à payer SCI République 2 : 1 557.07 €

Total 54 921.51 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

 SASU 7 ECCA
 86440 MIGNE AUXANCES
 Page : 11

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI SCI DU PECHEUR	900 000	120 254	99,89	899 050	899 050	174 017		1 079	31 448		
- SCI REPUBLIQUE 2	87 000	79 040	99,00	437 977	437 977			63 190	46 053	41 511	
- SCI SCI REPUBLIQUE	2 000	228 487	80,00	64 312	64 312			77 099	39 387		
- SAS ACR POITOU	40 000	4 749 755	51,00	728 003	728 003			24 025 212	1 528 286	350 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL REGIE SOLAIRE INVEST	3 000		33,33	55 000	55 000	20 000					
- SARL Q F P	80 000	917 158	25,00	1 028 243	1 028 243			159 253	783 113	150 000	
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											